

Ceux de janvier

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206666>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le corps peut être mis en terre. Il décrit notamment la distribution des cadeaux qu'on fait aux invités au moment où le cercueil va quitter la maison mortuaire; puis, il ajoute:

« Ceci semble signifier un dernier règlement de comptes: en effet, les funérailles ne peuvent avoir lieu tant que les dettes du défunt n'ont pas été complètement payées. »

Pèlerinages par procuration.

Dans le Maine, l'habitude des *voyages* pour la guérison des malades est encore en pratique, dit M^{me} Destriché.

Les personnes qui font ces voyages pour les intéressés qui ne peuvent les faire eux-mêmes partent à jeun, sans argent ni provisions; elles doivent accomplir le pèlerinage en mendiant le long du chemin. Arrivées au lieu du pèlerinage, elles se présentent à jeun et font dire un évangile qui se paie dix centimes, et s'en retournent comme elles sont venues.

Le nœud beauceron.

Une coutume qui jadis était en honneur dans toute la Beauce et qui n'est plus guère observée aujourd'hui qu'à Bonneval est assez curieuse. Elle a été recueillie par M. A. Carnis.

Lorsqu'à la naissance d'un enfant, le cordon ombilical était noué avec précaution, au bout d'un certain nombre de jours, tombant de lui-même, il était ramassé précieusement et conservé par la vigilante nourrice dans la grande armoire de bois fruitier, derrière une pile de linge, en attendant la septième année du bambin.

A sept ans révolus, au jour anniversaire de la naissance de l'enfant, père, mère et autres parents faisaient cercle autour de lui; le petit beauceron recevait en cérémonie le petit nombril noué et était invité à défaire le nœud fait par la sage-femme. Ce n'était pas impossible, mais c'était difficile pour son âge de dénouer cette ligature parcheminée.

S'il réussissait, c'était d'un excellent augure pour son avenir; c'était un *signe prophétique* que cet enfant serait toute sa vie *adroit de ses mains et avisé d'esprit*, qu'il saurait toujours bien se tirer avec honneur des embarras de l'existence et que dans les cas compliqués ou embrouillés de la vie, il réussirait à éluder ou dénouer toute les difficultés.

Ce qu'il ne faut pas faire.

Il s'agit ici et dans les paragraphes suivants de croyances et coutumes encore existantes chez les pêcheurs de Blankenberge (Flandre maritime).

*

« En allant à la mer, ne parlez jamais aux femmes que vous rencontrez sur votre chemin. »

« En mer, gardez-vous bien de parler de prêtres, de curés, religieuses, sinon vous perdrez ou endommagerez vos filets, ou tout autre accident vous surviendra. »

*

Il y a des choses qu'on n'aime pas à voir ou à entendre en mer:

On fait généralement taire celui qui se permet de *siffler*.

Si l'on *marche sur le filet* on se trouve devant l'alternative de ne pas prendre de poisson ou de le retirer déchiré de la mer.

Jamais on ne verra une femme de pêcheur accompagner son mari au quai d'embarquement. C'est toujours la croyance qu'une femme porte malheur à celui qui la rencontre avant de s'embarquer.

Le mousse.

C'est toujours chez les pêcheurs de la Flandre maritime.

Quand le mousse va la *première fois* en mer, on le plonge dans un tonneau rempli d'eau et

on lui verse de l'eau sur la tête. C'est le baptême du mousse.

Le *premier* mois de leur engagement, les mousses ne reçoivent pas de salaire, mais les *crabes* qu'on prend dans les filets sont leur propriété.

Pendant ce mois d'apprentissage on leur fait lire un petit livre facétieux où on leur enseigne l'art, le grand art de pêcher les crabes.

Le premier mois de leur apprentissage passé, les mousses reçoivent 5 % du prix du poisson vendu et les crabes restent toujours leur propriété.

Les jeunes mousses, sujets au mal de mer, se rendent en pèlerinage à Breedene, où ils vont invoquer N.-D. de la Mer, ou à la Sainte-Croix de Wendune, pour être préservés de ce mal.

Coutumes de pêcheurs.

Dès qu'un jeune pêcheur atteint l'âge de vingt ans, il porte au doigt un anneau de mariage en or, quoiqu'il ne soit pas marié.

Lors de l'engagement des pêcheurs, on éconduit généralement ceux qui sont habitués à blasphémer.

En dehors de la saison des bains de mer, c'est-à-dire en hiver, les pêcheurs occupent la *droite* de la grande nef de l'église, leurs femmes la *gauche*. Jamais une femme de pêcheur ne se place du même côté que son mari.

Les pêcheurs, en mer, se nourrissent de poissons qu'ils pêchent. Ces poissons sont cuits à la graisse, *sans être dépouillés de leurs entrailles, de la tête et de la queue*. Ils sont consommés tels qu'ils ont été capturés. C'est ainsi, disent les pêcheurs, qu'il faut manger le poisson.

« Rebibes »

Le plus beau tour qu'on puisse jouer à une belle-mère, disait l'ami Chose, c'est de ne pas épouser sa fille.

*

Le fou n'a qu'une parole. Le sage en a deux.

*

C'est surtout quand il fuit qu'un baril de vin ne va pas loin.

*

Quand le vin est tiré — d'autre chose que du raisin — il ne faut pas le boire.

*

Quand les héritiers se partagent une succession, ils ne font jamais la part du feu.

Ceux de janvier. — Ceux qui naissent sous le signe du Verseau sont prompts, impatients, emportés même; obligeants pour tous et dévoués à leurs amis, ils joignent à une physionomie aimable et douce un esprit fin et pénétrant.

LES GAÏETÉS DU RECENSEMENT

On va procéder prochainement aux opérations du recensement fédéral. Elles ont lieu tous les dix ans. Citoyens, préparez vos papiers et votre plus gracieux sourire pour recevoir les recenseurs.

Il y a de cela quelques années, le recensement officiel de la population française donnait essor à l'humour d'un chroniqueur parisien.

« L'armée des recenseurs a sonné, dimanche, le réveil-matin à la porte des Parisiens, s'écriait-il. Bon gré, mal gré, il a fallu s'exécuter et livrer aux indiscrets toute une série de renseignements confidentiels, qui vont traîner sur les tables de mille et un gratte-papier.

Depuis une semaine, les indiscrettes feuilles ont été distribuées à domicile par les concierges; les chefs de famille les ont établies, après un interrogatoire sévère des domestiques; puis tous les bulletins dûment barbouillés ont été fourrés sous enveloppe à l'adresse de M. le Préfet de la Seine.

Quatorze cases et sous-cases et une grande page d'explications: adresse, nom, sexe, âge, lieu de naissance, nationalité, état-civil, nombre d'enfants, séjour, profession, etc. C'est tout juste si l'administration n'a pas demandé aux citoyens leur opinion sur la musique de Wagner et leur sentiment sur la marche vers Dongola.

Puis, comme une saine gaieté est inséparable de toute opération officielle, on a pris soin de nous prévenir qu'un bulletin individuel devra être établi, même en ce qui concerne les enfants en bas âge. C'est écrit en caractères gras, et j'évois le marmot de trois mois chiffonnant de ses menottes la feuille hiéroglyphique.

Ne sentez-vous pas toute la joie de ces bulletins de bas âge ainsi conçus:

— *Qu'elle est votre adresse?* — Rue Saint-Lazare, 14

— *Votre nom de famille?* — Durand.

— *Vos prénoms?* — Jules-Adolphe.

— *Votre âge?* Six mois.

Le sans-gêne de cet interrogatoire quinquennal irrite plus d'un citoyen et pas mal de citoyennes.

Le spirituel Santillane, du *Gil Blas*, raconte qu'il s'est fort amusé des angoisses de sa jolie voisine qu'il a eu la bonne fortune de rencontrer dans l'escalier.

— Bonsoir, madame.

— Bonsoir, monsieur.

Santillane devinait qu'elle avait le vif désir de l'interroger, tandis qu'elle demeurait devant lui un peu gênée.

— Monsieur...

— Madame?...

— Je vous demande pardon d'abuser de votre complaisance...

— Mais comment donc, madame.

— Eh bien! j'aurais besoin d'un renseignement. Est-ce que...

— Est-ce que?

— Est-ce qu'on est condamné, quand on ne remplit pas... exactement... tout son bulletin?

Elle est devenue très rouge; notre confrère a répondu:

— Rassurez-vous, madame, une jolie femme a toujours vingt ans!

A L'ASSAUT DU PLAISIR

Une belle et joyeuse semaine en perspective, au Théâtre. Tout Lausanne y passera. Demain, dimanche, en matinée, l'inénarrable vaudeville, la *Dame de chez Maxim's*; en soirée, *L'Auberge rouge*, drame nouveau en 2 actes, tiré d'un roman de Balzac, par Serge Basset, une œuvre vraiment intéressante et forte, puis la *Dame de chez Maxim's*. — Mardi 25, représentation populaire. — Jeudi 27, *Les Romanesques*, de Rostand, et *l'Anglais tel qu'on le parle*, de Tristan Bernard.

Au Kursaal, pour répondre à de nombreuses demandes, M. Tapie a remonté *Miss Bridget* avec Geo, l'inimitable, et Ridon, l'irrésistible. Ce spectacle extraordinaire ne durera qu'une semaine; il a commencé hier et finira jeudi prochain. — Avec « Miss Bridget », cinq numéros-attractions, entre autres les Setos, japonais véritables, illusionnistes; Makos, clowns lumineux; 3 numéros de chant et le Vitographe.

Demain, dimanche, matinée et soirée.

Le *Lumen* et le *Lux* ont également des programmes fort intéressants, qui attirent à chaque matinée et soirée un public toujours plus nombreux. Successivement défilent sur l'écran des scènes artistiques, amusantes, historiques, instructives ou de belles vues de paysages, enfin tout ce qui peut charmer les yeux et l'esprit.

Lundi 24, à 5 heures, dans la Grande salle du Conservatoire, rue du Midi, commencera la série de cinq conférences avec projections lumineuses sur *Florence au XV^e siècle*. Le conférencier, M. Henri Thuillard, saura par son exposé élégant et poétique, sa documentation consciencieuse, charmer, comme l'an dernier déjà, ses nombreux auditeurs.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.